



Partenariats

en science et technologie

Introduction

« Jamais au cours des trois dernières décennies n'avons-nous été si bien placés pour saisir les possibilités qu'offre l'économie mondiale [...] Pour que nos efforts demeurent fructueux au XXI^e siècle, les Canadiens doivent être parmi les premiers à acquérir des connaissances nouvelles et à les mettre à profit. »

Discours de la Gouverneure générale du Canada à l'ouverture de la 37^e législature, janvier 2001

Recherche, partenariats et réseaux

Les fondements de l'excellence canadienne en S-T

L'atout canadien

Au Canada, la recherche scientifique, qu'elle soit menée dans des établissements de recherche publics, dans des universités ou dans l'industrie privée, se fait de plus en plus dans le cadre de partenariats et de réseaux. En fait, à l'aube du nouveau millénaire, les réseaux ont déjà beaucoup contribué à la quête canadienne de l'excellence en recherche.

Coopérer est naturel pour les Canadiens. Nos ancêtres ont très vite compris en arrivant sur cette vaste terre inhospitalière qu'ils devaient s'allier pour survivre. En collaborant, ils ont surmonté les immenses défis d'un climat rude et d'une population peu nombreuse et dispersée.

Parmi nos premiers exploits en science et en génie figurait la construction d'une voie ferrée nationale longue de 6 400 kilomètres qui reliait l'Atlantique au Pacifique. L'une de nos premières découvertes en télécommunications fut l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell. Il n'est donc guère surprenant que nous ayons créé depuis un des réseaux de communications les plus modernes du monde.